

LE CANADA

Ottawa, 5 Octobre 1883

ILS SONT DIFFICILES

Les libéraux sont difficiles à contenter. Lorsque M. Cartwright, de nébuleuse mémoire, leur annonçait des déficits, ils faisaient la grimace, en jetaient la faute sur la crise financière qui sévissait alors, et promettaient au pays, d'une année à l'autre, des surplus qui ne venaient jamais. Aujourd'hui que les conservateurs ont changé tout cela, et que les années financières se soldent par des surplus, on les voit encore faire la grimace. Le dernier surplus surtout de \$7,083,105 annoncé pour l'exercice financier terminé le 30 juin dernier, leur donne sur les nerfs d'une manière significative.

Etourdis par un résultat aussi satisfaisant, les journaux grits ont d'abord voulu faire la sourde oreille. Puis quelques-uns, la Patrie entre autres, ont risqué quelques explications. L'organe libéral de Montréal a commencé par douter de l'exactitude des chiffres, et a insinué que l'état annoncé ne s'accorderait peut-être pas avec celui qui serait soumis à la Chambre. Mais s'apercevant qu'une différence de quelques mille dollars—si réellement il y en avait une—ne pouvait diminuer sensiblement le chiffre du surplus annoncé, la Patrie a cru prudent de changer de tactique.

Il est bon de remarquer en passant que les grits n'osent plus prétendre que les surplus signifient pour le peuple les taxes et la ruine, et qu'un pays bien administré ne doit pas en avoir. L'électorat n'a pas tardé à leur faire comprendre que cette prétention baroque n'avait pas chance d'être acceptée par le peuple, et ils sont très rares aujourd'hui ceux qui osent affirmer que les déficits de M. Cartwright étaient préférables aux surplus de sir Leonard Tilley.

Battus sur tous les points, les grits se rejettent aujourd'hui sur l'augmentation des dépenses. La Patrie dans son dernier article essaie de mettre sir Leonard Tilley en contradiction avec lui-même, parceque, dans la campagne électorale de 1878, il a dit que le ministère, dont il faisait partie autrefois, n'aurait pas dépensé, pendant les années de 1873 à 1878, plus de \$22,500,000 par année, et qu'aujourd'hui les dépenses du dernier exercice financier sont de près de \$30,000,000. Eh bien! si c'est là la dernière corde des journaux libéraux, il est encore facile de les réduire à quia sur ce point.

Sir Leonard Tilley, dans son exposé financier à la dernière session de la Chambre des Communes, a donné au sujet de cette augmentation les explications les plus claires et les plus satisfaisantes. Il est entré dans le détail de chacune des augmentations et a prouvé qu'elles étaient toutes nécessaires dans l'intérêt et pour la prospérité du pays. Le résultat est là d'ailleurs. Si les dépenses ont augmenté dans certaines branches du service, les recettes augmentaient en même temps et dans une bien plus grande proportion.

L'action du gouvernement en cette matière est exactement celle d'un marchand qui donnant de l'étendue à son commerce, est

obligé d'augmenter sa mise de fonds et ses dépenses, mais en retire un bien plus grand profit que s'il avait continué à faire un commerce restreint.

Si l'on entre dans l'examen du détail des augmentations on trouve que toutes sont amplement justifiées. Personne par exemple, osera contredire sur la dépense que l'on a été obligé de faire pour le recensement, qui soit dit en passant, a été fait à moins de frais que celui de 1871. Citons plutôt quelques extraits du discours de sir Leonard Tilley.

"Il y a une augmentation de \$103,909 dans les dépenses du département des postes, y compris \$30,000 ou 40,000 imputables aux dépenses de l'année dernière. Ceci réduit les dépenses à \$150,000, et nous avons une augmentation de \$200,000 dans les recettes. La différence entre les recettes et les dépenses du département des postes, l'année dernière,—nonobstant les dépenses encourues dans le Nord-Ouest, dépenses que je n'appellerai pas extravagantes, mais fortes—est moindre que celle d'aucune autre année précédente depuis 1874-75.

"Je passerai maintenant aux travaux publics et canaux. L'augmentation des dépenses est de \$189,847; mais j'ai la satisfaction de dire que le trafic a augmenté sur les chemins de fer, ce qui donne une augmentation de revenu équivalente à celle des dépenses.

"Donc, les taxes n'ont pas été augmentées, et ce fait indique que nos chemins de fer nous rapportent des revenus plus considérables, sans qu'il nous coûtent plus qu'auparavant.

"Je veux que ceci soit bien compris, car c'est d'après cela qu'on peut juger des dépenses. A mesure que les revenus provenant de nos chemins de fer, des postes, des canaux augmentent, nos dépenses doivent aussi augmenter dans la même proportion, et tant que cette augmentation des dépenses ne fera pas augmenter les taxes, le peuple ne s'en plaindra pas, il se félicitera plutôt de ce que le pays prospère et de ce que nos travaux publics se trouvent dans une aussi bonne condition.

"En basant les dépenses de cette année sur l'estimation que je viens de fixer, et en les comparant à la population, nous constatons que la somme pour laquelle il faudra taxer le peuple n'est que d'un centin par tête de plus que la moyenne de 1874 à 1878, et cela nonobstant le fait que nous avons dépensé \$30,000,000 pour les chemins de fer et autres travaux publics depuis 1878.

LA REVUE CANADIENNE

Nous venons de recevoir les deux dernières livraisons de la Revue Canadienne. Dans le numéro de juillet, outre les travaux importants sur les littératures anciennes par M. Edmond Lareau, sur le premier méridien universel par M. A. Michel, et une lettre de M. Rameau, on trouve une excellente étude des œuvres de Crémazie par M. Gustave Lamothe. Après avoir cité plusieurs pièces de notre poète national, M. G. Lamothe dit :

Crémazie est un lyrique et un grand lyrique. Il tient de Lamartine; et comme le poète des Méditations il a demandé souvent son inspiration à la tristesse et à la mélancolie.

Dans ces cent trente pages de chants sur divers sujets, la note mélancolique revient fréquemment. Mais elle ne fatigue pas. On sent que le poète parle du cœur et qu'il n'a pas recherché la sentimentalité; on sent que la note est naturelle. Si, il y a vingt ans, on pouvait trouver étrange ce retour constant vers les pensées sombres de la mort et le redoutable problème de la vie future, on ne s'en étonne plus aujourd'hui que les événements en ont fait le plus infortuné de nos poètes. Le souvenir du malheur qui a brisé sa vie et qui l'a fait mourir, caché sous un nom d'em-

prunt, loin de son cher pays, plane sur ses œuvres et leur donne dans l'esprit du lecteur une teinte sombre en harmonie aux sentiments qu'elles expriment. On croit voir, çà et là, que l'infortuné barde a chanté sa propre destinée.

La livraison précédente qui comprend les mois d'avril, mai et juin, est toute consacrée à M. Louis Veillot.

Voici ce que dit le rédacteur de la Revue à ce sujet :

La Revue Canadienne apporte aujourd'hui son tribut à la mémoire de Louis Veillot.

Elle a fait un choix des témoignages qui ont jailli de tous côtés au départ de cette grande âme pour un monde supérieur.

Chacun de ces témoignages est une fleur plus impérissable qu'une immortelle.

Nous les avons rapprochés: la couronne qu'ils forment est la plus belle qui puisse être déposée sur la tombe d'un mortel.

Le Canada a connu et aimé ce géant de la polémique, cet incomparable écrivain, ce vaillant chrétien. Il était le phare de nos littérateurs. Ses articles étaient spontanément reproduits dans tous nos journaux. Aucun écrivain français n'a été plus ni mieux apprécié de ce côté de l'Atlantique, et aucun n'a conquis autant d'admiration ni exercé autant d'influence.

Puis suivent près de deux cents pages renfermant toutes les lettres de condoléances adressées à la famille de M. Louis Veillot, et les articles de journaux français écrits à l'occasion de sa mort.

La nouvelle administration de la Revue est fermement décidée à en faire une œuvre qui soit digne de notre littérature.

CASAMICCIOLA

Le dernier numéro du Monde Illustré contient une magnifique gravure des ruines de Casamicciola. Comme note explicative de la gravure ce journal reproduit du Paris-Ischia—journal à numéro unique publié pour venir en aide aux victimes de la catastrophe d'Ischia—l'intéressant article suivant :

"Pourquoi dit-on qu'ils sont insensés, s'ils s'obstinent à rester dans leur île et à rebâtir sur des ruines? Ils l'aiment ce bout de terre; ils y sont nés, ils y ont grandi; c'est là que reposent leurs parents. C'est leur patrie, à ces braves gens; et la patrie est comme la mère: on n'en a qu'une et on ne la change pas. On l'aime telle qu'elle est. Quitte-t-on sa mère parce qu'elle est infirme, vieille ou malheureuse?"

"Oui, Ischia n'est plus qu'un amas de décombres, une vaste nécropole; mais dans un an ou deux reviendra comme devant. Ce sera encore Ischia-la-Belle, comme ils la nomment, car elle était vraiment belle avant le désastre, avec ses maisons aux blanches colonnes où grimpaient la treille, les enguirlandant de ses pampres verts; avec son Epoméo au front superbe, où de petits nuages d'or viennent s'accrocher le matin; avec son ciel de saphir et sa mer d'émeraude; sa mer qui l'embrasse toute entière d'un éternel baiser; avec ses jeunes filles surtout, ses sœurs de Graziella, véritables Orientales du Midi, brunes et rouges comme les pêches de leur verger, mûries à l'ardente caresse du soleil. Elles préfèrent une cabane dans leur île à une maison dans la grande ville. Ne les blâmez pas.

"Tenez, de l'autre côté du golfe, au pied du Vésuve, est un village sept fois enseveli sous la lave et sept fois rebâti. Si l'on forçait la population à le quitter, elle se croirait exilée. Comme la Mignon du poète, c'est là qu'elle veut vivre, aimer et mourir; c'est là. Et elle y meurt!"

A. DE LAUZIERES-THÉMIENS.

—Sirop du Dr Coderre pour soulager les douleurs des jeunes enfants—25c. par bouteille.

CONSEIL DE VILLE

Nous voyons avec plaisir que le comité des cotisations est entré résolument dans la seule voie qui peut ramener l'équilibre dans les finances de la ville. M. Péchevin Chabot, comme président de ce comité, n'a pas craint de proposer à l'adoption du conseil des mesures qui peuvent le rendre impopulaire auprès de quelques-uns, mais qui sont dans l'intérêt bien compris de la ville et de la classe ouvrière. Après avoir décidé de taxer le revenu des employés du service civil, le comité de cotisation propose maintenant d'imposer sur les banes, les compagnies d'assurance, de prêts et placements, des chars urbains, etc., une taxe commerciale du même genre que celle qui est imposée sur les marchands.

M. Péchevin Chabot, en présentant au conseil le rapport du comité à ce sujet, a insisté fortement sur l'injustice qu'il y a de taxer la classe ouvrière et marchande, les propriétaires et les membres du service civil, lorsque les banques, les compagnies d'assurance, etc., qui font leur commerce avec ces classes sont exemptes. Il a cité le cas de la ville de Montréal qui a obtenu de la législature de Québec en 1875, un amendement à l'acte municipal pour lui permettre d'imposer une taxe de \$400 sur les compagnies d'assurance contre le feu, et de \$200 sur la vie, de \$400 sur les banques ayant un capital payé de \$1,000,000; compagnie du gaz \$500; chars urbains, \$800, etc.

Le rapport du comité demande, en considération de ces faits, que le greffier de la cité soit autorisé à donner l'avis nécessaire, de l'intention du conseil de ville d'Ottawa de demander à la législature provinciale un amendement à l'acte municipal pour permettre à la ville d'Ottawa d'imposer les taxes mentionnées plus haut, et que l'avocat de la corporation et le commissaire de cotisations préparent le dit acte pour la prochaine réunion de la législature d'Ontario. Ce rapport a été adopté par 12 voix contre une, Péchevin Cunningham seul votant contre, et pour cause.

Un comité est ensuite nommé pour préparer l'adresse qui doit être présentée à Son Excellence le marquis de Lorne et à la princesse Louise.

La demande de Sa Grandeur Mgr Duhamel pour obtenir la propriété d'une certaine partie de terrain à Primrose Hill afin de donner un accès facile à l'église aux habitants des Chaudières, est renvoyée sur motion de M. Péchevin Chabot, secondé par M. Péchevin Laverdure, au comité des travaux, demandant qu'il en fasse rapport à la prochaine assemblée du conseil.

Sur motion de M. Péchevin Erratt, le conseil adopte une résolution tendant à faire faire aux trottoirs de la ville les réparations nécessaires.

Les lettres de M. Abbott, avocat de la compagnie du Pacifique, et de M. Rochester, au sujet de la fermeture de la rue Queen, question dont nous avons parlé sur la Canadina, sont, sur motion de M. Péchevin Chabot, renvoyées au comité des travaux et à l'avocat de la corporation, pour qu'ils en fassent rapport à une assemblée spéciale du conseil qui sera convoquée le plus tôt possible.

Et le conseil s'ajourne.

Sport — Les jeux athlétiques qui ont eu lieu cette après midi, sur le terrain du Rideau Hall, étaient sous le patronage de Son Altesse Royale la princesse Louise et du marquis de Lorne. Demain, aura lieu la grande partie de crosse entre le club Shamrock, de Montréal, et le club Métropolitain, d'Ottawa, pour le titre de champion.

Aux gourmets—Voulez-vous avoir de bons repas, de bons cigares, de bonnes liqueurs, et avec tout cela payer bon marché, allez au restaurant Iroquois, près de la gare Union, aux Chaudières. M. Graton, propriétaire, et M. Paré, gérant, tiennent toujours leurs établissements sur un haut pied.

—On recommande aux personnes prises de phthisie de camper dans les bois résineux. Le Rév. D. Murray, dans son livre sur les Adirondacks mentionne une cure merveilleuse de ce genre. Il est impossible à tous ceux qui souffrent des poumons d'aller camper dans les bois, cela ne leur est même plus nécessaire depuis que le SIROP DE GOMME DE PINETTE ROUGE DE GRAY offre sous une forme agréable toute la vertu des bois résineux. C'est un remède d'un prix inestimable dans les cas de rhume, toux, maux de gorge, etc. En vente chez tous les pharmaciens. Prix 25 et 50cts la bouteille.

(suite) CHAPITRE II.

On obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'indispositions qui puissent leur résister, avec cela qu'il peut être employé sans danger par la femme la plus délicate, le plus faible invalide ou le plus petit enfant.

"Des patients flottant entre la mort et la vie."

Depuis des années et abandonnés par les médecins qui soignent spécialement la maladie de Bright et autres maux des reins, du foie, de la vessie, ont été guéris :

Des femmes rendues presque folles! Par la névralgie, la névrose, perte de sommeil et diverses autres maladies particulières aux femmes.

Des personnes accablées par le rhumatisme.

Inflammatoire et chronique, ou souffrant du scorbut!

De l'erysipèle!

Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature.

Ont été guéris par les Amers de Houblon; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en état de choc; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'anica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre amica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède; "Eh bien, me répondit-ils, nous ne savions pas que ce remède avait tant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre amica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins, etc. en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin n'a pu en faire l'approbation à ce remède. Votre tout dévoué, REV. D. GOUGE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Amica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse. Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. J. DAGIER, rue Sussex, Ottawa.

JOS. SENECAI. Entrepreneur de Pompes Funèbres. 265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario. Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres. Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point. Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandeurs. On peut s'adresser chez M. Senecai la nuit comme le jour.

Un lieu s'arm... ter O... de-vou... du no... avoir... fanati... chez... difficile... plus q... nelles... ment d... Une... il fit le... et lui... moura... Puis il... lac. Une... comm... de l'ris... ses cris... entend... arrivèr... fils Kn... Quant... dans le... d'un co... rateurs... Chac... vers m... vint e... fenêtr... femme... sortir d... 17 ans... bes, la... la trans... la forêt... de bois... Knot... aut, l... hûcher... des hyp... vah. I... ter ce... accepté... Bient... elles at... la victi... de l'ach... crificat... du ter... des hy... Deux je... cris se... drame l... la forêt... assomm... enlevé... heureux... guèrent... Minn... dans un... père de... Pas d... télégra... aujourd... Voyag... geurs e... depuis l... trois mi... Dr Sep... tions, le... de Pest... une cui... du Dr S... La pé... des pé... Québec... sieurs c... semaine... Drama... tique et... chainem... Baptiste... de St-V... —N. A... tonnes de... qualité q... achetée a... par gallon... Exame... du serv... prochain... Immig... migrants... hier apr... l'Ouest... Amers... de 25c... quatre g... très conc... me dige... C'est le... l'estoma...